



STOP GAZETTE

N° 6 du 2 AVRIL 2021

Alors que le bout du tunnel sanitaire ne cesse de se dérober, l'équipe municipale et le comité de fêtes travaillent à l'éventualité où la brocante (lundi 24 mai) pourrait se tenir.

Bien évidemment elle serait dans une forme différente que les années précédentes mais il nous semble essentiel de renouer avec des activités sociales dès que la pression virale aura diminué.

Si nous souhaitons redonner vie au village, je vous invite à vous inscrire au comité des fêtes. Le comité des fêtes n'est pas l'affaire de têtes grisonnantes. Il a besoin de l'investissement de tous et en particulier de nos jeunes à partir de 12 ans.

Nicolas Habare
Votre maire

JARDIN COMMUNAL

Une parcelle de 200 m² est disponible.

Possibilité de faire 2 x 100 m².

Prix de la location : 50 € par an (ou 25€ pour 100 m²)

Candidature motivée à déposer en mairie
Avant lundi 12 avril



**VOUS ÊTES
JEUNES ...**

**VOUS AVEZ
LA PAROLE**

Vous souhaitez des nouveautés dans notre village, vous avez des attentes, vous avez des besoins ...

Venez en parler avec des élus

**le Mercredi 7 avril à 18h
à la mairie de Bourgogne**

Elections régionales et départementales

Les élections auront lieu les dimanches 13 et 20 juin 2021.

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, vous pouvez le faire jusqu'au vendredi 7 mai 2021 :

- Soit par papier en déposant en mairie, le cerfa n°12669*02 (disponible à l'accueil de votre mairie ou sur internet) accompagné des copies des pièces justificatives
- Soit par internet via le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Si vous avez un doute sur votre inscription, vous pouvez consulter votre situation électorale
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Comment comprendre les finances de la commune ?

Recettes de fonctionnement (RF) : On y retrouve en grande partie, la perception des recettes fiscales, les dotations de l'Etat, les locations des salles ... ainsi que la trésorerie détenue sur le compte de la commune au 1^{er} janvier. Les recettes de fonctionnement étaient stables depuis 3 ans à 760 000 € environ.

Dépenses de fonctionnement (DF) : Dépenses liées aux frais de fonctionnement de la commune comprenant entre autres : les salaires, l'entretien des bâtiments, les frais généraux, la compensation annuelle au Grand Reims (155 000 €), les intérêts d'emprunt ... Sur les 4 dernières années de la commune nouvelle, la moyenne de ces dépenses s'élève à 675 000 €.

Epargne Nette (EN) : Elle représente la capacité de la commune à autofinancer des investissements. On la calcule ainsi : $EN = RF - DF - \text{remboursement du capital des emprunts}$.

Recettes d'investissement (RI) : On y retrouve la perception de subventions, le remboursement partiel de la TVA sur les investissements.

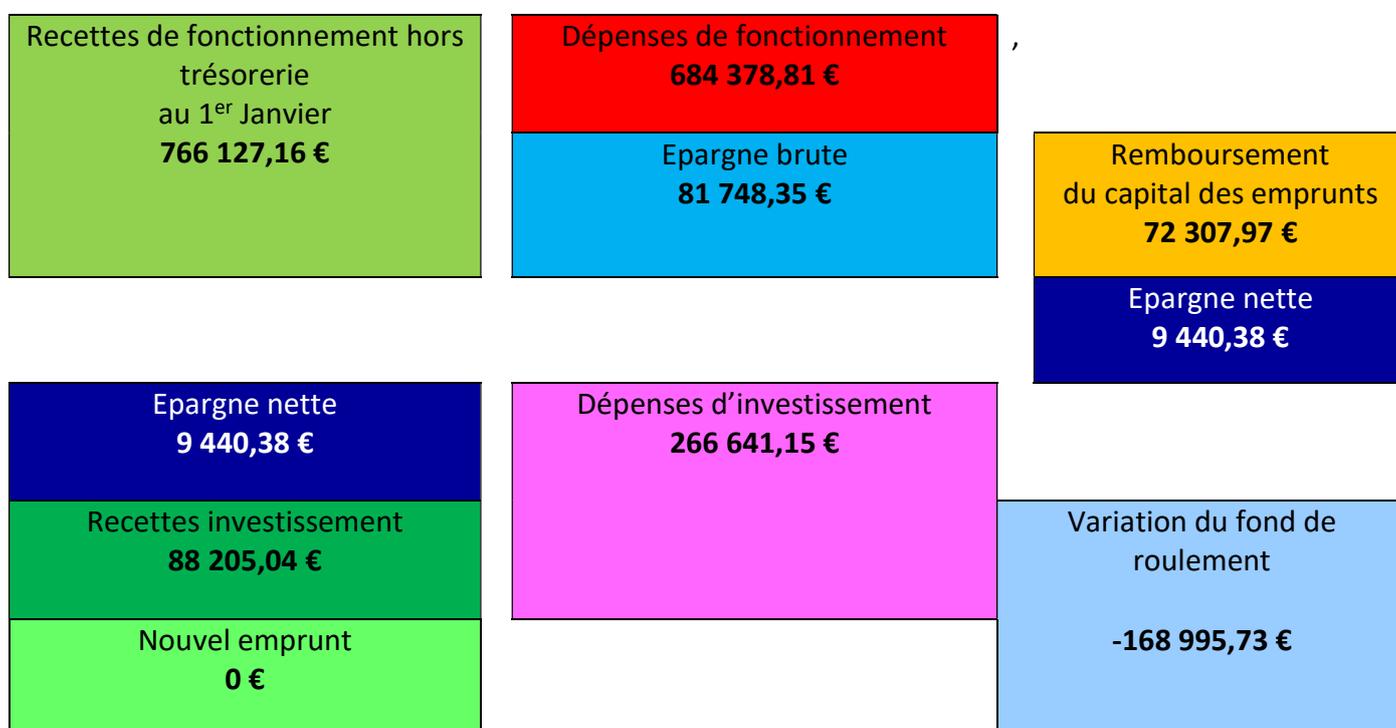
Dépenses d'investissement (DI) : Ce sont les dépenses concernant les investissements en mobilier, immobilier et licences. Vous ne trouverez que l'achat de nouvelles choses mais pas d'entretien.

Variation du fond de roulement (VFR) : variation de la trésorerie sur un exercice.

$VFR = EN + RI + \text{Emprunt réalisé} - DI$

SYNTHESE 2020

Tous les montants sont exprimés en TTC



La variation du fond de roulement de **-168 995,73 €** s'explique par le paiement de travaux de la buissonnière en début d'année 2020 alors qu'un financement avait été débloqué en 2019 par la précédente équipe.

A quoi s'attendre pour 2021 et les années futures ?

Suite à la réforme qui vise à supprimer la taxe d'habitation, nous perdons à partir de cette année quasiment 40 000 € de recettes fiscales. En effet, cette réforme basée sur les recettes 2017, efface l'augmentation importante votée en 2018. Pour 2021 nous ne prévoyons pas non plus de recettes issues des locations de salles.

Pour éviter d'avoir une épargne nette négative, l'équipe municipale est amenée à réaliser impérativement 35 000 € d'économies pérennes sur les dépenses de fonctionnement. Cela ne sera pas sans conséquence sur l'entretien de notre patrimoine. Le bureau a voté à l'unanimité de procéder à une augmentation des impôts fonciers afin de créer 20 000 € de recettes fiscales supplémentaires (soit environ 30 € pour une taxe foncière 2020 de 450 € et environ 50 € pour une taxe foncière 2020 de 750 €). C'est à ce jour, le seul levier pour augmenter nos recettes.

en k€	2021	2022	2023	2024	2025
DF sans hausse d'impôts	700	710	710	710	710
Hausse d'impôts 2021	20	20	20	20	20
Recettes de fonctionnement	720	730	730	730	730
DF sans éco avec 1% de hausse annuelle	685	692	699	706	713
Economie pérenne à réaliser	-35	-35	-35	-35	-35
Dépenses de fonctionnement à atteindre	650	657	664	671	678
Remboursement de capital des emprunts	65	52	39	30	31
Epargne Nette	5	21	28	29	21
Recettes investissement	132	0	0	0	0
Nouvel Emprunt	0	0	0	0	0
Capacité à investir	137	21	28	29	21

Les 132 000 € de recettes d'investissement de cette année correspondent à la perception de subventions sur les travaux réalisés sur la salle de la buissonnière en 2019 et début 2020. Hormis cette année, les capacités d'investissement et d'emprunt seront très faibles sur les 5 prochaines années malgré la hausse d'impôts et les économies à faire.

Cette année, les principaux investissements seront :

- Investissement 2020 non réglés au 31/12 : 34 000 €
- Raccordement à l'assainissement collectif de tous les bâtiments : 31 000 €
- Colombarium supplémentaire : 10 000 €
- Etude traverse RD 30 : 7 500 €
- Sécurisation voirie : 50 000 €
- Dont :
- Carrefour route de Loivre / Bd Manichon : 10 000 €
- Carrefour E. Govin / Rue de St Etienne / Bd Manichon : 10 000 €
- 20 bordures de protection parking / Chicane : 15 000 €



JARDIN DES MOTS ET DE SENTEURS

À l'occasion de la manifestation « Jardin des Mots » qui aura lieu à la médiathèque des promenades du 1er mai au 13 juin 2021, la commission Espaces Verts souhaite mettre en place un « jardin de mots et de senteurs ».

Nous recherchons des boutures, des graines ou des repousses de plantes aromatiques, vivaces, petits

fruits rouges (type thym, romarin, groseillier, framboisier, lavande, sauge, sarriette, marjolaine, verveine citronnelle, menthe, géranium sauvage, camomille...) ou toute autre plante qui pourrait garnir notre jardin de mots et de senteurs.

Nous vous remercions par avance pour votre contribution à déposer en mairie.

ATELIERS LUDIQUES DE DECOUVERTE DU RUGBY

En partenariat avec **le Stade de Reims Rugby**, la Commission Sport et Culture vous propose plusieurs créneaux pour faire découvrir le rugby à vos enfants :

Jeudi 29 Avril :

- 14h00 / 15h30 : Enfants de 6-8 ans
- 15h45 / 17h15 : Enfants de 9 à 10 ans



Jeudi 06 Mai :

- 14h00 / 15h30 : Enfants de 6-8 ans
- 15h45 / 17h15 : Enfants de 9 à 10 ans

Bonne humeur, esprit d'équipe et respect seront au rendez-vous lors de ces initiations encadrées par des animateurs sportifs diplômés.

Inscription et renseignement : Jean Pierre Pereira au 06.27.25.77.15

MAIRIE DE BOURGOGNE-FRESNE 2 place de la Mairie 51110 BOURGOGNE-FRESNE

Tel 03 26 97 50 56 / mairie@bourgogne-fresne.fr



Mairie.Bourgogne.Fresne



Mairie_de_bourgogne_fresne

www.bourgogne-fresne.fr

Bulletin mensuel d'informations

Editeur : Mairie de Bourgogne Fresne

Directeur de la publication : Nicolas Habare

Directeur de la rédaction : Carole Sangnier

Tirage par nos soins : 690 exemplaires

Numéro ISSN en cours